

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURACommune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20160201_17

Séance du 1^{er} février 2016

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 21
- Présents : 16
- Votants : 17

Date de la convocation :

26 janvier 2016

Date d'affichage :

8 février 2016

L'an deux mil seize, le premier février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Stéphane BERQUAND, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Jérôme BORNE, Anouck FRANÇOIS, Jean-Marie GIROD (procuration à Nelly GIROD), Henri RATTE, Denis VERNEREY.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Demande d'achat de terrain communal par Mme Marie-José SANTINA

Une première délibération du 5 octobre 2015 autorisait la vente de 2 m de terrain de large sur 18 m de long sur la parcelle AB n°3, rue de la Côte. Les données initiales du cadastre n'étant pas fiables, Mme SANTINA souhaiterait acquérir une largeur de 2,72 m, au lieu de 2 m.

Le conseil municipal donne son accord, toujours au prix de 25 €/m², frais de bornage et de notaire à la charge de l'acquéreur et donne tout pouvoir à M. le Maire pour réaliser cette vente.

Ainsi délibéré le jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE